



ICiSP
Initiative citoyenne
en faveur de la
sécurité et la paix

Le Manifeste de l'ICiSP

Initiative Citoyenne en faveur de la Sécurité et la Paix



La solution au problème d'insécurité en Haïti doit provenir du peuple haïtien, avec l'appui de ses vrais alliés

Quelques idées et pistes d'action pour lutter contre l'insécurité ambiante

Mai 2025

Note liminaire

Ce texte est le fruit d'une réflexion soutenue, menée et alimentée sur une longue période, au nom de la majorité silencieuse, par des citoyennes et des citoyens haïtiens de divers horizons. Il s'agit de patriotes convaincus, vivant en Haïti ou dans la diaspora, qui veulent mobiliser le peuple haïtien afin de porter secours à la patrie en danger. Leurs seules motivations demeurent de sauvegarder la Nation en péril, de revendiquer le droit de vivre en paix et en sécurité sur cette terre héritée de nos ancêtres, et de contribuer à restaurer la dignité du peuple haïtien. Ouverte à toute personne physique ou morale animée du même désir, cette démarche prend le nom de :

Initiative Citoyenne en faveur de la Sécurité et la Paix (ICiSP)

*Ce document est aussi disponible en versions
créole, anglaise et espagnole.
www.icisp-haiti.org*

Résumé

Des patriotes convaincus, vivant tant en Haïti que dans la diaspora, entreprennent de mobiliser le peuple haïtien afin de porter secours à la patrie en danger et de permettre au pays de retrouver sa dignité, à travers **l'Initiative Citoyenne en faveur de la Sécurité et la Paix (ICiSP)**. La démarche part du constat que ce qui se passe actuellement en Haïti renvoie à la négation absolue de tout ordre républicain. Depuis le début de cette décennie, la société haïtienne est enfermée dans un cycle grandissant de violences, qui s'est exacerbé ces trois dernières années. Le recul des autorités étatiques face à la bravade des criminels conquérants laisse poindre le spectre d'une tuerie de masse. Les approches et les solutions jusqu'ici mises en œuvre pour juguler la crise ont montré leurs limites. Pour gagner cette guerre existentielle, il convient de faire émerger un dénominateur commun sur lequel bâtir l'initiative capable de soutenir l'État pour gagner cette guerre existentielle. C'est ce défi que se donne l'ICiSP.

Les coûts économiques et sociaux de cette insécurité galopante sont énormes pour toutes les couches de la société:

- Les classes moyennes qui, après des décennies de labeur, se voient contraintes de laisser derrière elles et à l'abandon tout le capital matériel accumulé au cours de leur vie;
- Les entrepreneurs, les gens d'affaires, les *Madan Sara* contraints de fermer leurs portes ou de renoncer à leurs activités jusqu'à nouvel ordre, sans savoir quand viendra ce nouvel ordre;
- La majorité des compatriotes des milieux défavorisés vivant au jour le jour, qui ne peuvent vaquer librement à la recherche de leur pain quotidien;
- La paysannerie et le monde rural dont la décapitalisation s'accélère avec le blocage des routes;
- Les écoliers et les étudiants dont la formation est fortement hypothéquée avec l'exode massif des professeurs et la destruction ou la mise en dysfonctionnement des locaux éducatifs;
- La diaspora haïtienne que l'insécurité ambiante a portée à réduire ses visites au pays et dont les contributions directes sont affectées par les restrictions drastiques à la mobilité des biens et des personnes;
- Les bandes criminelles elles-mêmes pratiquant cette politique de la terre brûlée qui ne leur garantira pas, au moment opportun, l'accès aux services, et pour lesquelles Haïti restera une prison.

Face à cette situation de grand désespoir, la population ne sait où donner de la tête et frappe à toutes les portes qui s'offrent à elle. C'est à ce moment que les pays étrangers veulent étanchéiser leurs frontières vis-à-vis des migrants haïtiens. Dans ces conditions, la mobilisation interne semble être la voie pour résister et se projeter dans l'avenir. Le *service civique mixte obligatoire* (SCMO), prévu par la Constitution de 1987, représente un filon à exploiter pour redonner fierté, espoir et engagement à une jeunesse en quête de repères et d'opportunité, une réponse constitutionnelle et coordonnée à ce besoin légitime et grandissant de protection. L'État haïtien devrait très rapidement instituer et mettre en œuvre le SCMO dans une tentative de renverser la vapeur et

d'équilibrer le rapport de force. Un *Fonds citoyen de soutien à la sécurité et à la paix* serait constitué pour appuyer cette initiative.

L'insécurité grandissante qui sévit au pays est intimement liée à la faillite de l'État et des structures de gouvernance mises en place. L'échec du CPT est cuisant mais prévisible, si l'on se réfère à notre histoire. Pour que le prix à payer ne soit encore plus fort, il y a urgence de se pencher dès maintenant sur une option de rechange au CPT. Sachant que tout vide politique engendré subitement serait une porte ouverte au chaos complet et à l'effondrement total de l'État, un consensus devrait être recherché dès maintenant pour aller vers une solution passant par les institutions étatiques ou la société civile. L'incarnation des valeurs d'honnêteté, de patriotisme et de compétence devrait compter beaucoup plus que l'origine institutionnelle ou sociale des personnes appelées à former cette nouvelle transition. Elles auraient un mandat **explicite et exclusif** à deux volets: réduire significativement le niveau d'insécurité et réaliser les élections en faisant preuve de créativité, par exemple en modulant celles-ci dans le temps, par région et par niveau (CASEC, Mairies, Députés, Sénateurs, Président).

Nous devons reconnaître que ce sont des Haïtiens qui s'acharnent à détruire leur propre pays, en tuant, en kidnappant, en violant, en volant et en s'attaquant au peu de biens communs et à tout le patrimoine humain et bâti, accumulé à coups de sacrifices au fil des décennies. La nation est donc en guerre avec elle-même. Il faut revenir sur ce qui constitue les fondements mêmes de toute société moderne construite sur le vivre-ensemble et la notion de citoyenneté, et constater que les droits sociaux ont été systématiquement bafoués par les gouvernements successifs. Le résultat est une société éclatée en mille morceaux, sans aucune cohésion sociale, sans solidarité naturelle ou construite, sans aucune allégeance nationale. Tout au long de notre histoire, nous avons pris des raccourcis qui nous ont menés devant le vide institutionnel, étatique, moral et politique que nous connaissons aujourd'hui. Le projet qui nous interpelle est celui de travailler à réconcilier la Nation avec elle-même de manière durable, afin que ce que nous vivons aujourd'hui ne se reproduise plus. Voilà donc une porte de sortie pour le salut de la Nation, tout en reconnaissant que cette porte demeure très étroite!

Les actions actuelles des bandes armées en Haïti relèvent du pur terrorisme, sans aucune idéologie. Elles cherchent à amener toute une nation à un état de sujétion et à condamner les citoyens à un statut d'esclaves exploitables et corvéables à merci. Pour autant qu'on puisse prévoir l'avenir, ce qu'on voit poindre à l'horizon en Haïti, c'est l'enfermement de la société dans un dilemme où elle aurait à choisir entre la prise du pouvoir par les gangs et l'obligation d'une tutelle pour nous libérer de ce pouvoir ignoble.

Aujourd'hui, Haïti semble seul dans la bataille de l'expérimentation de la destruction d'un État sous l'emprise de groupes criminels mondialisés, versés dans le narcotraffic, la vente d'armes et de munitions, sans oublier le trafic d'organes humains. La passivité de certains pays laisse comprendre qu'ils se croient à l'abri de cette expérience inédite qui se vit présentement en Haïti.

Cela dit, il revient aux Haïtiens de prendre les dispositions nécessaires pour combattre l'insécurité au pays. La survie de la Nation en dépend.

Table des matières

1.	LE CONSTAT	9
2.	LES COÛTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	10
	Pour les classes moyennes	10
	Pour les entrepreneurs et les gens d'affaires	10
	Pour les classes populaires des milieux défavorisés.....	11
	Pour les producteurs des régions et du monde rural.....	11
	Pour les écoliers et les étudiants	11
	Pour la diaspora.....	12
	Même les gangs en paieront tôt ou tard le prix.....	12
3.	LA MOBILISATION SOCIALE FACE À L'INSÉCURITÉ	12
4.	LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE	14
5.	LA NÉCESSITÉ DE RÉCONCILIER LA NATION AVEC ELLE-MÊME	16
6.	LES PERSPECTIVES	17

1. LE CONSTAT

Les épisodes de progrès les plus marquants dans l'histoire des sociétés sont fondamentalement liés à des périodes, le plus souvent longues, de stabilité. Au cœur de toute stabilité porteuse de développement se trouve l'ordre. La nature de cet ordre détermine la qualité des progrès liés à ce développement, notamment par rapport à la double problématique d'équité et de redistribution des richesses générées dans le corps social. La viabilité comme la pérennité de ce corps sont assurées par le fait irréductible que la sécurité, élevée au rang de premier des biens publics, est garantie par l'existence de l'État. Ceci, bien au-delà des turbulences de quelque nature que ce soit, et quelles que soient les variantes de régimes politiques considérées dans le spectre des situations possibles entre l'ordre dictatorial et l'ordre démocratique.

Ce qui se passe actuellement en Haïti est l'antinomie de toutes les considérations précédentes. Cela renvoie à la négation absolue de tout ordre républicain. En effet, la société haïtienne est enfermée, depuis un certain temps, dans un cycle grandissant de violences qui a mis progressivement en déroute les forces de l'ordre. Le phénomène a connu une ampleur particulière au tout début de 2023 avec la prise, par les bandes armées, du centre carcéral le plus peuplé du pays. Un crime réalisé au vu et au su de l'armée d'Haïti et de toutes les composantes de la Police Nationale. Ce fait, hautement symbolique quant au niveau de déchéance de l'ordre républicain, a conduit au relâchement dans la nature de plus de 5000 prisonniers, pour la plupart des criminels endurcis. En ce mois d'avril 2025, la situation sécuritaire a atteint un niveau de gravité sans précédent, avec la progression inéluctable des bandes armées dans ce qui reste de territoires non investis de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince et la multiplication (sans réserve) tous azimuts des actes terroristes de ces hors-la-loi.

S'il y a une perception que les faits actuels ne font que conforter, c'est que l'avancement des bandits est sans relâche et le recul des autorités étatiques, de plus en plus manifeste. Entre la bravade des criminels conquérants et l'incapacité des détenteurs de la violence légale se dessine le spectre en voie de concrétisation d'une tuerie de masse à double facette. Le crime de ceux qui violent, brûlent et tuent sans rémission et le crime de ceux qui, à leur simple profit, phagocytent l'État pour réduire sa capacité de mobiliser les forces vives de la nation en vue de détruire ce fléau. Aujourd'hui, le caractère inouï, d'autant plus gratuit, des actes terroristes commis évacue la moindre propension à une quelconque forme sociale du syndrome de Stockholm¹. Il est impératif de lier intimement notre survie individuelle à celle de notre nation pour, d'abord, gagner collectivement cette guerre contre l'innommable et, ensuite, créer les conditions capables d'en réduire les facteurs qui concourent à la paupérisation ambiante.

Parmi les faits les plus saillants de ce constat figurent la défaillance des forces de l'ordre et les implications des coûts de l'insécurité sur les objectifs de stabilité de l'État haïtien visiblement failli. Il convient aussi de mentionner les limitations des approches et des solutions mises en œuvre pour juguler la crise, qu'il s'agisse des actions entreprises par les associations de résidents (dénommées brigades de vigilance) pour la protection et la défense des quartiers ou du recours à une force multinationale venant renforcer nos forces de l'ordre. D'où l'urgence d'une réflexion inclusive à l'échelle de la société en vue de mutualiser les efforts individuels dispersés et gagner autant en efficacité d'intervention qu'en résultats tangibles sur le plan de la sécurité tant publique que nationale.

Aujourd'hui, la défaillance de l'appareil étatique et le déficit d'efficacité des actions de ceux qui, de fait, en assurent la gestion, appellent à l'émergence d'un dénominateur commun sur lequel bâtir l'initiative capable de soutenir l'État pour gagner cette guerre existentielle. C'est ce à quoi nous convie ce préambule et c'est la seule justification des éléments de réflexion et des propositions qui suivent.

1. Le *syndrome de Stockholm* se définit comme un lien d'empathie s'installant entre la victime d'une séquestration et son ravisseur.

2. LES COÛTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Les coûts économiques et sociaux de cette insécurité galopante sont énormes pour toutes les couches de la société: pour les classes moyennes, pour les entrepreneurs et les gens d'affaires, pour les classes populaires des milieux défavorisés, pour les producteurs des régions et le monde rural, pour les écoliers et les étudiants, et enfin pour la diaspora.

> POUR LES CLASSES MOYENNES

Les classes moyennes constituent en général le socle sur lequel fonder la démocratie. Plus elles sont larges, mieux se porte la démocratie dans un pays. En ce sens, elles représentent l'expression concrète de la mobilité sociale ascendante selon laquelle se cristallise la promotion des classes populaires par l'amélioration des conditions de vie de celles-ci. Dans le cas d'Haïti, l'accès aux classes moyennes se caractérise principalement par un certain niveau d'éducation permettant de gagner convenablement sa vie par le travail, de posséder une résidence et une voiture souvent acquises au prix de décennies de labeur.

L'insécurité qui sévit au pays depuis un certain temps a fait basculer dans la pauvreté une grande partie de ces classes moyennes, réduites comme peau de chagrin au fil des kidnappings contre rançons et des destructions de résidences, de cabinets professionnels et de commerces. En effet, beaucoup de professionnels qui ont consenti d'énormes sacrifices tout au long de leur vie pour améliorer leurs conditions d'existence ont été dépouillés de leurs biens matériels, extorqués en paiement de rançons pour leur libération, quand ils ne sont pas assassinés par des membres de gangs. Plusieurs d'entre eux ont dû fuir le pays après y avoir investi le meilleur d'eux-mêmes, laissant derrière eux et à l'abandon tout le capital matériel accumulé au cours de leur vie. Ce sont là des coûts sociaux et humains énormes qui rendront extrêmement difficile le relèvement du pays.

> POUR LES ENTREPRENEURS ET LES GENS D'AFFAIRES

Les entrepreneurs, les gens d'affaires, les *Madan Sara* ont énormément souffert de cette instabilité multiforme créée par l'insécurité galopante. Souvent, leurs activités productives et leurs installations commerciales ont été violemment attaquées par des bandes armées qui ont volé, pillé et incendié tout ce qu'elles trouvaient sur leur passage. Des entreprises haïtiennes de toutes tailles – petites, moyennes et grandes – ont discrètement mis la clé sous la porte sans dire un mot. D'autres ont été contraintes de fermer leurs portes jusqu'à nouvel ordre, sans savoir quand elles pourront reprendre leurs activités. L'hôtel Marriott de Turgeau, l'un des plus grands du pays, a cessé ses activités, incapable de garantir la sécurité de ses employés et de sa clientèle. Les succursales de la Banque Nationale de Crédit, de Sogebel et de Unibank ont également dû déménager leurs services ailleurs. L'incertitude plane également sur le sort des deux principaux opérateurs de télécommunications du pays, Digicel et Natcom, dont les sièges se trouvent dans une zone désormais convoitée par les bandes armées. Depuis novembre 2024, l'Aéroport international Toussaint Louverture est pratiquement fermé aux vols internationaux réguliers, ce qui isole la capitale du reste du monde. Quant à l'entreprise de croisières Royal Caribbean, elle vient de suspendre jusqu'à nouvel ordre ses escales au port de Labadie, non loin du Cap-Haïtien².

La situation n'est pas différente pour des entreprises sociales comme les hôpitaux et les centres de santé, qui ont dû suspendre indéfiniment leur offre de services à la population sous la pression des gangs. L'Hôpital universitaire de Mirebalais en est un exemple parmi d'autres, précédé en cela par l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti, devenu inaccessible. Médecins sans frontières a annoncé la suspension, pour une durée de trois mois, de ses activités à son centre d'urgence à Turgeau et à son hôpital traumatologique à Carrefour. Ce ne sont là que des exemples parmi d'autres.

2. <https://lenouvelliste.com/article/255556/insecurite-croissante-les-fermetures-jusqua-nouvel-ordre-se-multiplient>

Le résultat de toute cette destruction, c'est un accroissement considérable du chômage de masse, un ralentissement inquiétant des activités économiques au pays dans un contexte où le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté pendant six années consécutives, une réduction significative de l'offre de services en général, l'effritement du tissu social, entre autres.

> POUR LES CLASSES POPULAIRES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS

La majorité des compatriotes vivant dans les milieux défavorisés survivent avec des revenus à la fois dérisoires et aléatoires, dans des conditions infrahumaines, très souvent dans des habitats de fortune, sans eau et sans électricité. Ils vivent au jour le jour, très souvent d'expédients, et sont obligés de sortir de temps en temps des bidonvilles où ils habitent pour aller chercher leur pain quotidien. L'insécurité ambiante entrave la libre et vitale circulation des personnes vivant dans ces milieux. Même dans ces conditions précaires, leurs habitats sont pillés et incendiés et, au nombre de plus d'un million, ils deviennent des nomades voyageant d'un abri provisoire à un autre, non aménagé et véhiculant souvent des risques sanitaires pour les femmes et enfants vulnérables. Quant à nos marchandes, elles se font rançonner par les gangs.

Récemment, nos personnes âgées se sont fait massacrer par centaines sous le fallacieux prétexte d'avoir jeté un sort à un enfant du chef de gang Micanor Altès³. Bourreaux et victimes sont tous de la même classe sociale ou presque. Où est donc l'idéologie dans tout cela? Le vivre-ensemble? Quels sont les vrais objectifs de ce modèle de destruction?

> POUR LES PRODUCTEURS DES RÉGIONS ET LE MONDE RURAL

Le blocage des routes où sont installés des postes de péage qui entravent la libre circulation des biens et des personnes porte un coup dur à la paysannerie, au monde rural et aux commerçants en général. En effet, de nombreux producteurs font face à d'énormes difficultés pour transporter leurs produits agricoles vers les marchés de l'Ouest, de l'Artibonite et du Plateau Central. Il s'agit souvent de produits périssables, difficiles à conserver une fois extraits des champs. Il en est résulté une accélération de la décapitalisation des paysans et de l'ensemble du monde rural, exacerbée aussi par les rançons dont ces derniers sont victimes de la part des gangs pour obtenir le droit de pratiquer l'agriculture et l'élevage.

> POUR LES ÉCOLIERS ET LES ÉTUDIANTS

En raison de cette insécurité paralysante, plusieurs écoles de la région métropolitaine de Port-au-Prince sont fermées, quand elles ne sont pas tout simplement squattées par des bandits ou des franges de la population qui ont été forcées d'abandonner leur maison sous la pression des gangs. Certaines écoles réussissent à dispenser un enseignement à distance selon un horaire réduit. Mais, beaucoup d'élèves ont dû quitter le pays, ce qui a eu pour effet de réduire les recettes des écoles privées, entraînant ainsi pour les directions d'école une incapacité de payer les quelques enseignants qui sont restés. La situation est la même pour les universités, dont plusieurs ont dû fermer leurs portes, toujours sous la pression des gangs, quand elles ne sont pas vandalisées par ces derniers. Là aussi, les conséquences sont les mêmes: exode des étudiants et des professeurs vers l'étranger, migration d'autres vers les villes de province dont certaines n'offrent pas de formations universitaires.

Cet exode des écoliers, des étudiants, des enseignants et des professeurs d'université a réduit considérablement la capacité des écoles et des universités à dispenser à court terme une formation de qualité. Mais elle a aussi pour conséquence d'hypothéquer l'avenir du pays qui se verra privé d'une génération de personnes bien formées pour travailler à son relèvement.

3. <https://lenouvelliste.com/article/251889/le-deroulement-du-massacre-de-wharf-jeremie>

> POUR LA DIASPORA

Même dans les conjonctures les plus difficiles, la diaspora haïtienne est toujours restée solidaire du pays, et ce, inconditionnellement. Avec environ 4 milliards de dollars américains transférés sans contrepartie par année, elle est le plus grand contributeur financier d'Haïti, donnant beaucoup plus que tous ceux – réunis – qui se disent « amis d'Haïti ». Elle contribue également par les nombreuses visites et activités entrepreneuriales que ses membres mènent en Haïti, ce qui aide à maintenir l'industrie du tourisme en Haïti à la grandeur du territoire. Plusieurs membres de cette diaspora possèdent une résidence en Haïti et y retournent régulièrement pour passer des vacances, enterrer leurs morts, contribuer aux actions sociales et au développement de leur région, participer à des activités religieuses ou carnavalesques, prendre part aux fêtes champêtres. Tout cela concourt à faire rentrer des devises au pays.

En raison de l'insécurité ambiante, le flot de visiteurs de la diaspora s'est considérablement réduit, surtout avec l'arrêt ou la réduction depuis quelque temps des vols commerciaux au départ de Port-au-Prince et le blocage des routes interdépartementales imposé par les gangs. C'est donc un gros coup qui est porté à l'économie du pays, et les restrictions drastiques appliquées à la mobilité des biens et des personnes sont un handicap majeur et un vecteur de paupérisation.

> MÊME LES GANGS EN PAIERONT TÔT OU TARD LE PRIX

La politique de la terre brûlée comporte des écueils, même pour ses promoteurs. Car, une fois que les gangs auront tout détruit, des écoles aux hôpitaux en passant par les maisons, vont-ils pouvoir régner sur un champ de ruines ? Avec tout l'argent qu'ils auront extorqué par leurs activités criminelles, ils auront besoin de vivre en paix, d'avoir des écoles pour leurs enfants, des centres de santé pour se faire soigner, des centres de loisirs pour leur bien-être, des services publics pour leur confort. Où vont-ils les trouver ? Peut-être envisageront-ils de se rendre à l'étranger pour profiter des fortunes accumulées ? Malheureusement pour eux, ils seront poursuivis dès l'instant où ils tenteront de se rendre dans un pays étranger, puisqu'ils sont désormais considérés comme des groupes terroristes internationaux⁴. Haïti demeure donc leur seule prison, à défaut d'être leur seul pays, pays qu'ils s'acharnent à détruire sans pitié. Quel paradoxe !

3. LA MOBILISATION SOCIALE FACE À L'INSÉCURITÉ

Le pays se meurt à petit feu. La population ne sait où donner de la tête. Les gens quittent le pays ou cherchent à le faire. Celles et ceux qui ne le peuvent pas se déplacent vers d'autres villes moins exposées à la violence des gangs. Mais il y a une limite à faire cela. Déjà les pays étrangers deviennent moins accueillants et plus fermés à recevoir de nouveaux migrants haïtiens : États-Unis d'Amérique, République dominicaine, Canada, etc. Ils veulent tous étanchéiser leurs frontières. Serions-nous devenus des pestiférés ?

Face à ce déni d'humanité, quoi faire ? Il faut se mobiliser pour résister à cette attaque à la vie, à nos familles, à notre patrimoine et à notre pays, le seul qui nous a été légué par nos ancêtres et qui nous appartient vraiment. Mais, pour cela, il faut s'organiser, comme l'ont si bien fait les artisans de la destruction du pays qui se sont coalisés pour détruire Haïti, avec des noms faussement évocateurs comme « Viv ansanm ».

Cette mobilisation doit cependant être encadrée, structurée et conforme aux prescrits de la Constitution de 1987. À ce titre, il est important de mentionner que celle-ci stipule dans son article 52.3⁵ : « Il est établi un service civique mixte obligatoire dont les conditions de fonctionnement sont établies par la loi. » Le sigle correspondant est le SCMO, un concept qui pourrait nous être très utile pour mobiliser 100 000, 200 000 personnes – des

4. <https://www.state.gov/translations/french/designation-de-viv-ansanm-et-gran-grif-comme-organisations-terroristes/>

5. <https://www.ifrc.org/docs/IDRL/Haiti/Constitution%201987.pdf>

patriotes de tous âges en Haïti et dans la diaspora – pour «*défendre*» Haïti contre ses détracteurs. La provision constitutionnelle existe, les jeunes commencent déjà à se mobiliser pour se défendre, d'autres piaffent d'impatience pour apporter leur contribution et se sentir utiles à leur pays. Il y a donc là un filon à exploiter pour redonner fierté, espoir et engagement à une jeunesse en quête de repères et d'opportunité.

Cette idée d'un service civique mixte obligatoire n'est pas nouvelle. Elle existe déjà dans plusieurs pays. En Haïti, plusieurs initiatives ont été prises pour la mettre en œuvre, incluant un projet de loi déposé au Parlement en 2017 comme cadre légal pour réguler ce service civique. Dans l'argumentaire justifiant ce service civique obligatoire, il a été évoqué que «*le texte de loi contribuera à l'organisation d'élections qui ne seront guère budgétivores et permettra de rapatrier la souveraineté nationale, car le coût des élections est un prétexte pour l'étranger de s'immiscer dans les affaires nationales. Il couvrira également d'autres domaines, tels les cas de catastrophes naturelles, de reboisement, d'alphabétisation, le fonctionnement des écoles professionnelles, etc. La trame du texte de loi en question est le principe de la réciprocité entre l'État et les citoyens*⁶».

Le SCMO ne serait pas une structure parallèle au dispositif de sécurité déjà en place. Il viendrait plutôt renforcer ce dispositif en y apportant du sang neuf, des ressources humaines massives, une volonté de combattre et de servir, une pratique de patriotisme actif, en exécutant des tâches essentiellement civiles de surveillance et de contrôle sur l'ensemble du territoire haïtien : en mer, aux postes frontaliers, aux ports et aéroports, dans les quartiers, dans les communes. Car il ne faut pas perdre de vue que l'insécurité qui bat son plein au pays est la résultante d'une action concertée entre la criminalité organisée en Haïti et le trafic transnational.

*«Il existe un lien étroit entre la criminalité en Haïti et les trafics d'armes et de stupéfiants. Sans mesures de contrôle efficace du trafic d'armes et de munitions, il restera impossible de progresser dans la lutte contre les gangs criminels qui agissent actuellement de façon plus organisée et jouissent d'armes plus sophistiquées que la police et la MMAS [...] À présent que des organisations criminelles contrôlent des ports privés de la capitale Port-au-Prince, elles peuvent recevoir des armes et des munitions. Elles se livrent également à des activités de piraterie, s'en prennent à des bateaux en haute mer pour compléter les trafics d'armes et de munitions. Parfois, des marins sont enlevés. Cette coordination est véritablement redoutable. Elle suppose aussi la complicité d'agents criminels transnationaux. Il est impératif de mettre en place une bonne fois pour toutes des mesures de sanction visant les personnes et institutions qui financent et protègent ces criminels*⁷», a déclaré le ministre des Affaires étrangères de la République dominicaine Roberto Alvarez.

Rien que d'un point de vue quantitatif, notre dispositif sécuritaire actuel n'a pas la capacité suffisante pour effectuer ce travail de contrôle qui ne nécessite pas le port d'armes mais une grande quantité de personnes déployées sur l'ensemble du territoire. À cette tâche essentielle de surveillance et de contrôle territorial pourraient s'ajouter d'autres attributions subsidiaires comme la fourniture de soins aux populations victimes de catastrophes naturelles, d'accidents ou d'incendies, la protection du patrimoine, le support à l'organisation des élections nationales et locales, la gestion des risques et des désastres, la lutte contre la corruption et le maintien de l'hygiène publique dans les quartiers.

Compte tenu de la situation d'urgence dans laquelle nous vivons et du désir des jeunes du pays de s'organiser en brigades de vigilance pour protéger leurs quartiers, le SCMO pourrait constituer une réponse constitutionnelle et coordonnée à ce besoin légitime et grandissant de protection. Solidarité oblige, nous avons pour devoir de soutenir ces jeunes patriotes qui se battent pour leur pays et pour leur avenir, certains d'entre eux y ayant laissé leur vie⁸. Ainsi, face à la progression fulgurante des gangs dans leur prise de contrôle du territoire, l'État haïtien devrait très rapidement instituer et mettre en œuvre le SCMO dans une tentative de renverser

6. http://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENTUE/sports&rebmun=2066

7. <https://lenouvelliste.com/article/255497/la-crise-securitaire-en-haiti-peut-se-transformer-en-conflit-international-alerte-le-chancelier-dominicain-roberto-alvarez>

8. <https://lenouvelliste.com/article/255872/canape-vert-rend-hommage-a-ses-heros-tues-en-affrontant-des-groupes-criminels-a-pacot>

la vapeur et d'équilibrer le rapport de force. Plus précisément, il pourrait décréter l'engagement, **pour une période de 12 mois**, d'un contingent de 200 000 personnes de bonnes vies et mœurs, particulièrement des jeunes mais sans s'y limiter – des soldats de la liberté et de la paix – pour reprendre le contrôle du pays, jusqu'à l'installation d'un nouveau gouvernement légitime qui pourrait poursuivre ou suspendre l'expérience après évaluation. Une compensation financière, même symbolique, devrait être fournie à ces jeunes pour couvrir les frais de nourriture et de déplacement.

Le financement de cette initiative viendrait principalement des deniers publics, mieux gérés par un État converti à la frugalité, une présidence moins budgétivore et un gouvernement centré sur les priorités de l'heure. Mais, puisqu'il s'agit d'une mobilisation sociale, la société civile haïtienne, diaspora comprise, pourrait créer et gérer un **Fonds citoyen de soutien à la sécurité et à la paix** pour appuyer cette initiative.

4. LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA RÉUSSITE

Le problème majeur qui se pose aujourd'hui plus que jamais au pays est celui de la gouvernance. Nous sommes en présence d'un État qui a atteint un niveau de déliquescence et de délitement tel que l'existence même de la Nation est remise en cause, avec une capitale macrocéphale dont plus de 80 % du territoire échappe au contrôle étatique, tout comme plusieurs autres communes et sections communales des départements de l'Ouest, de l'Artibonite et du Centre. En désespoir de cause, la question que tout le monde se pose est de savoir si le Conseil présidentiel de transition est encore en mesure de rétablir la sécurité au pays et de conduire aux élections permettant de mettre fin, le 7 février 2026, à l'interminable transition qui fragilise le pays chaque jour davantage.

Si l'on se réfère à notre histoire et sur une période de moins de 200 ans – du 27 février 1846 au 7 février 1988 –, le pays a connu pas moins de sept exécutifs collégiaux ayant duré plus de quatre mois, sans compter ceux qui ont duré moins de 15 jours⁹. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats ont été mitigés et marqués par une grande instabilité, avec comme principal enjeu la réalisation d'élections présidentielles souvent contestées. De telles statistiques montrent bien le caractère hasardeux, voire obsessionnel d'une pratique qui n'a pourtant pas fait ses preuves et qui est guidée essentiellement par des considérations claniques, aux dépens de l'intérêt national. Une absence manifeste de sagesse et de clairvoyance, quand on sait que notre culture est plus familière avec les relations verticales et hiérarchiques qu'avec la collégialité et la défense du bien commun. N'a-t-on pas un proverbe qui préconise que *«tout koukouy klere pou je ou»*, l'expression même d'un individualisme débridé et asocial?

Certains qualifient la gestion du présent Conseil présidentiel de transition (CPT) en ces mots : une *«gouvernance de prédation où l'appétit pour les privilèges personnels a totalement éclipsé les engagements de réforme, de sécurité et d'organisation d'élections promis à la population»*¹⁰. Selon l'économiste Énomy Germain, faisant référence au train de vie du CPT, la stratégie de ce dernier *«soulève des questions d'éthique et de transparence dans la gestion des deniers publics»*¹¹. Ainsi, l'échec du CPT était prévisible et c'est toute la Nation aujourd'hui qui en paie le prix, maintenant et pour plusieurs années encore. Nous devons définitivement retrouver notre voie.

Quelques questions lancinantes se posent : Pourquoi le problème de l'insécurité demeure-t-il non résolu ? Et si l'objectif réel de cette insécurité était d'empêcher la tenue d'élections crédibles au pays afin de perpétuer le chaos et d'y maintenir un climat propice aux lucratives activités criminelles ? Qu'arrivera-t-il au pays si les élections pour un retour à l'ordre constitutionnel le 7 février 2026 s'avèrent irréalisables ? Quoi faire devant cet échec annoncé du CPT en voie de devenir un nouvel échec national ?

9. <https://lenouvelliste.com/article/247734/haïti-a-deja-experimente-plus-de-7-colleges-presidentiels-et-23-constitutions-selon-lune-roc-pierre-louis>

10. <https://metropole.ht/plus-dun-milliard-de-gourdes-dilapidees-par-le-cpt-en-un-an-selon-le-rnddh-2/>

11. <https://lenouvelliste.com/article/255762/salaires-avantages-et-privileges-le-cpt-mieux-entretenu-que-les-autres-executifs>

Eh bien, la Nation, ou ce qu'il en reste, doit se relever et se prendre en main pour tenter d'éviter le naufrage en pleine mer houleuse, de sauver le trésor collectif en péril. Le temps du sauvetage individuel est révolu. Le pays regorge de talents, de femmes et d'hommes ayant à la fois science et conscience, de citoyennes et de citoyens honnêtes, patriotes, compétents et courageux, pour se mobiliser, réfléchir ensemble, agir en concertation, pour trouver une issue heureuse à cette interminable crise qui sape les fondements même de la Nation et érode l'espoir dans toutes les couches sociales du pays.

Que se passera-t-il le 7 février 2026 si les élections n'aboutissent pas ou ne se réalisent pas? Conformément à notre réflexe de peuple et devant cette perspective, nous nous réveillerons un mois avant, en janvier 2026, pour demander le départ instantané du CPT – un «*rache manyòk*» avec lequel nous sommes familiers –, un remède qui souvent se révèle pire que le mal qu'on cherche à traiter. Il y a donc nécessité de se pencher dès maintenant sur une option de rechange au CPT, prévoyance oblige! Car, avec la montée en puissance des gangs au pays et l'affaiblissement drastique de l'État, tout vide politique engendré subitement par un chambardement de l'actuel régime serait fatal pour le pays. Ce serait une porte ouverte au chaos complet et à l'effondrement total de l'État.

Même si la présente Constitution n'offre pas de provisions pour traiter le cas du vide d'un pouvoir exécutif de transition en l'absence de pouvoir législatif, un consensus devrait être recherché dès maintenant pour aller vers une solution passant par les institutions étatiques ou la société civile. Cette solution devrait reposer sur un mandat **explicite et exclusif** à deux volets: réduire significativement le niveau d'insécurité dans les régions du pays qui en sont frappées; réaliser les élections les plus crédibles possible eu égard à la conjoncture, quitte à les moduler dans le temps, par région et par niveaux (CASEC, Mairies, Députés, Sénateurs, Président). D'aucuns objecteront que cette manière de procéder n'est pas constitutionnelle. Soit! Mais le CPT ne l'est pas non plus. Il est plutôt le fruit d'un arrangement politique qui n'a pas réalisé ses promesses. Rien ne nous empêche d'en faire d'autres, en «inventant» de nouveaux mécanismes efficaces de gestion et de contrôle qui limitent les risques d'échec. Nous avons besoin de faire preuve de créativité pour sortir de cette conjoncture exceptionnelle, toujours en prenant comme boussole la défense de l'intérêt général et la préservation du bien commun. Rappelons que l'indépendance d'Haïti appartient à ces deux registres!

Pour faire tout cela, il nous faut avoir la conviction que le *statu quo* est mortifère tant sur le plan social que sur le plan individuel. Il faut nous montrer capables de sortir des sentiers battus, d'expérimenter de nouvelles façons de faire, de ne pas s'enfermer dans des schémas de pensée sclérosants qui nous inhibent et nous condamnent à l'inaction. Mais tout cela doit se faire avec un sens élevé de la patrie et du bien commun qu'est le pays, un impératif de sauvetage national fondé sur la responsabilité et l'honnêteté. Il faut donc faire appel à des femmes et à des hommes – provenant des institutions ou de la société civile, qu'importe – qui incarnent ces valeurs au plus haut point. Non pas pour former un exécutif collégial de transition, mais pour agir comme présidente ou président provisoire, seul pilote responsable devant la Nation de mener le double processus sécuritaire et électoral, avec la collaboration étroite d'un cabinet ministériel très réduit, centré sur la sécurisation du pays et l'organisation des élections.

Dans notre histoire récente, la solution d'une présidence individuelle de transition s'est révélée concluante à trois reprises successivement: Madame Ertha Pascal Trouillot, Monsieur Boniface Alexandre et Monsieur Jocelerme Privert. À des degrés divers, les trois avaient livré la marchandise. La tâche de pilote dont il est question ici en serait une de responsabilité historique et non une occasion privilégiée d'enrichissement personnel ou clanique. Dès lors, l'incarnation de ces valeurs devrait compter beaucoup plus que l'origine institutionnelle ou sociale des personnes appelées à jouer ce rôle de pilote ou de membre d'un gouvernement de transition.

Force est de constater que chaque fois que le pays cherche à constituer un exécutif et un gouvernement provisoires, les critères de choix retenus sont plutôt flous, rarement basés sur le mérite qui inclut la trilogie honnêteté-patriotisme-compétence, dans cet ordre. Trop souvent, ce sont des choix guidés par le népotisme, le copinage et le trafic d'influence, avec comme conséquences néfastes pour le pays le retour en fonction des mêmes personnes qui n'ont pas toujours fait leurs preuves par le passé, la mauvaise gouvernance persistante,

l'insécurité grandissante, l'exode massif de personnes compétentes du pays, l'appauvrissement de l'État, la détérioration générale des conditions socio-économiques du pays. *You peyi tèt anba, san direksyon.*

5. LA NÉCESSITÉ DE RÉCONCILIER LA NATION AVEC ELLE-MÊME

Ce qu'il y a de particulier dans ce qui se passe en Haïti, c'est que ce sont des filles et fils (mais surtout des fils!) du pays qui se déchainent contre leur propre société, en s'attaquant indistinctement aux bébés, aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées, aux maisons, aux écoles, aux universités, aux hôpitaux, aux églises, aux médias, aux centres culturels. Ils s'en prennent donc au peu de biens communs dont dispose le pays. Dans une large mesure, guidés par l'appât du gain facile et sans aucune idéologie, ils se sont associés à des destructeurs nationaux et internationaux pour désagréger le seul territoire national, le seul pays dont ils peuvent encore se réclamer, étant déjà déclarés *persona non grata* hors des frontières d'Haïti, par tous les autres pays ou presque. La Nation est donc en guerre avec elle-même.

Cette politique de la terre brûlée menée par des groupes minoritaires d'Haïtiens (oui, ils le sont encore!) contre la grande majorité des Haïtiens et contre Haïti procède de ce nihilisme qui fait disparaître toute hiérarchie des valeurs. La grande question qui se pose alors est la suivante: comment se fait-il que des compatriotes – nos hommes, nos femmes, nos anciens camarades ou élèves, nos enfants, nos frères et sœurs, nos voisins – aient pu devenir des bandits, à cravate ou à *sapat*, des promoteurs de violences de toutes sortes, et s'acharnent à détruire tout le patrimoine humain et bâti accumulé à coups de sacrifices au fil des décennies?

Pour répondre à cette épineuse question, il faut revenir sur ce qui constitue les fondements mêmes de toute société moderne construite sur le vivre-ensemble et la notion de citoyenneté, deux notions qui font cruellement défaut en Haïti depuis notre indépendance. Notre système d'éducation, n'ayant jamais visé l'universalité, a laissé de côté une majorité de compatriotes dont nous ne nous sommes jamais occupés. Nous les avons abandonnés à leur sort, sans école, sans soins de santé, sans emploi, sans habitat, sans électricité, sans perspective de mobilité sociale. Autant de droits sociaux qui forment la citoyenneté, qui conditionnent le vivre-ensemble et qui ont été systématiquement bafoués par les gouvernements successifs!

Des enfants abandonnés par leurs parents dès leur naissance deviennent des enfants des rues non scolarisés. Ayant grandi en marge de toute affection familiale, forcés de se débrouiller tout seuls dans la rue, sans avoir appris de personne à discerner les notions du bien et du mal, contraints d'adopter comme seule valeur l'obsession de l'argent facile, ces enfants abandonnés deviennent des adultes sans avoir rien reçu de la société, après avoir vécu dans l'indignité et le dénuement les plus injustes. D'où leur acharnement viscéral à vouloir tout détruire sur leur passage, y compris nos lieux de culture, de culte, de savoir et de santé qui ne leur ont jamais été accessibles et qu'ils n'ont jamais fréquentés! Le résultat aujourd'hui est une société éclatée en mille morceaux, sans aucune cohésion sociale, sans solidarité naturelle ou construite, sans aucune allégeance nationale, celle-ci ayant été remplacée par des allégeances à des gangs à cravate ou à *sapat*.

Malheureusement, nous ne pouvons pas nous débarrasser de cette catégorie de compatriotes. Car, qu'on le veuille ou non, ils font aussi partie de nous et nous renvoient une certaine image de nous-mêmes. Certainement, la justice doit d'abord jouer son rôle et effectuer son travail de rendre justice; l'État doit absolument assumer sa fonction régaliennne d'assurer la sécurité des vies et des biens sur toute l'étendue du territoire national. Mais, dans un deuxième temps, il nous faut poser le problème de fond, travailler à réconcilier la Nation avec elle-même de manière durable, afin que ce que nous vivons aujourd'hui ne se reproduise plus. Il nous faut jeter les bases d'une nouvelle société moins inégalitaire, basée sur l'état de droit et la justice sociale, et qui amenuise les disparités sociales, économiques, géographiques ou fondées sur le genre à travers le pays. Bref, il nous faut réconcilier la Nation avec elle-même en faisant la juste place à chacun, en intégrant toutes les personnes, en leur offrant des chances égales, en promouvant le mérite tout en faisant preuve de responsabilité, d'empathie et de solidarité sociale à l'égard de celles et ceux qui en ont moins.

Voilà donc un projet de société que nous avons échoué à réaliser depuis notre indépendance, échec dont nous payons aujourd'hui le prix fort. Nous n'aurons pas de salut sans avoir le courage d'emprunter cette voie. Car les raccourcis que nous avons pris tout au long de notre histoire en voulant trop souvent agir dans l'urgence ne nous ont menés nulle part. En fait, ils nous ont menés devant le vide institutionnel, étatique, moral et politique que nous connaissons aujourd'hui.

Cette réconciliation dont il est question ici passe nécessairement par une éthique des moyens et une morale sociale qui font cruellement défaut au plus haut niveau de l'appareil d'État et dans les différentes couches de la société haïtienne, avec des responsables d'État qui ont pillé le pays sans état d'âme et ont laissé la grande majorité dans la misère la plus abjecte. Aussi faut-il mentionner que cet enrichissement par des moyens illicites ne semble pas choquer une partie importante de la population qui s'accommode tant bien que mal d'une morale à rabais en acceptant d'être le dindon de la farce. Il faut donc un relèvement moral à tous les niveaux comme référence sociale pour juger des actions des gouvernants qui doivent s'élever au rang de défenseurs de l'intérêt général. Ce relèvement moral concerne tous les compartiments du corps social haïtien et demeure l'affaire de tous : nos gouvernants, nos institutions étatiques, nos écoles et universités, nos églises de toutes les religions, nos associations socioprofessionnelles, nos familles, nos médias. Ils doivent tous prêcher par l'exemple, agir en toute transparence, en tout lieu et en tout temps. Voilà donc une porte de sortie pour le salut de la Nation, tout en reconnaissant que cette porte demeure très étroite!

6. LES PERSPECTIVES

Puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, ce qui se passe actuellement en Haïti relève du pur terrorisme, sans aucune idéologie. Un terrorisme sans aucune assise sociale et qui ne vise que la destruction de ce qui reste d'État dans ce pays. Un terrorisme qui cherche à amener toute une nation à un état de sujétion et qui veut condamner les citoyens de ce pays à un statut d'esclaves exploitables et corvéables à merci. Par le vol, le viol, le kidnapping contre rançons, la prédation, la dépossession, la destruction de maisons et d'édifices, l'emprisonnement de fait chez soi. Des privations de toutes sortes pouvant rendre fou n'importe quel être humain bien constitué.

Tout cela se passe devant une impuissance douteuse, voire complice des dirigeants du pays. Devant une quasi-passivité incompréhensible d'instances internationales incapables de respecter leur propre engagement de venir en aide à populations en danger. Devant des pays dits amis, très puissants mais incapables d'endiguer le flot d'armes et de munitions dont ils sont les plus grands fabricants. Tout ce beau monde assiste à ce spectacle hideux de massacres de citoyens, de destruction de biens et de vies humaines, de mise à mort d'une nation, de démantèlement méthodique d'un État. Tout cela parce qu'il manquerait d'argent, semble-t-il, quand on en dépense des milliards ailleurs pour soutenir d'autres massacres de populations et des destructions de territoires.

Pour autant qu'on puisse prévoir l'avenir, ce qu'on voit poindre à l'horizon en Haïti, c'est l'enfermement de la société dans un dilemme où elle aurait à choisir entre la prise du pouvoir par les gangs et l'obligation d'une tutelle pour nous libérer de ce pouvoir ignoble. Un dilemme racinien qui se traduit par cet extrait : « *Puisqu'après tant d'efforts ma résistance est vaine, je me livre en aveugle au destin qui m'entraîne*¹². » Une capitulation par lassitude.

Haïti a toujours été à l'avant-garde de plusieurs mutations sociales qui se produisent dans le monde. La toute première de ces mutations demeure l'indépendance d'Haïti gagnée de haute lutte face à une armée française qui était alors la plus puissante du monde. Cette expérience unique de libération de l'esclavage par la force a forgé notre histoire et montré notre attachement aux valeurs de liberté. La voie était donc toute tracée pour que d'autres peuples l'empruntent et deviennent libres à leur tour.

12. Jean Racine, *Andromaque* (1667), I, 1, Oreste
<https://citations.ouest-france.fr/citation-jean-racine/puisquapres-efforts-resistance-vaine-livre-126157.html>

Aujourd'hui, Haïti semble seule dans la bataille. Quelle bataille? Celle de l'expérimentation de la destruction d'un État sous l'emprise de groupes criminels mondialisés, versés dans le narcotrafic, la vente d'armes et de munitions, sans oublier le trafic d'organes humains. Il s'agit d'un commerce très lucratif et forcément tentaculaire, dont les ramifications se feront sentir dans toute la région et même au-delà. Dans cet ordre d'idées, si rien n'est fait sur le plan international, l'expérience inédite qui se vit présentement en Haïti ne tardera pas à gagner d'autres rives, y compris celles des pays nantis. N'a-t-on pas vu comment la France est aujourd'hui exposée au narcotrafic, un fléau qui touche les prisons mais aussi les centres-villes partout dans ce pays¹³? Des prisons ont été attaquées, comme cela se passe régulièrement en Haïti. Si on n'aide pas Haïti à traiter son mal qui dépasse ses moyens, celui-ci peut s'étendre et se mondialiser, dans une démarche systématique d'affaiblir les États de manière à faciliter le développement de l'économie criminelle à travers le commerce international de la drogue.

Cela dit, il revient aux Haïtiens de prendre les dispositions nécessaires pour combattre l'insécurité au pays, en commençant par se donner un plan de sécurisation à court, moyen et long terme, en vue d'une paix durable. Il faut aussi une coordination rigoureuse de toutes les forces de l'ordre qui existent au pays et un service efficace de renseignement pour soutenir la prise de décision et exécuter ce plan. Il faut également un système de surveillance des comportements déviants des membres de ces forces afin de prévenir ou de combattre la corruption en leur sein. Enfin, il faut, à court terme, compléter le dispositif sécuritaire en mobilisant la jeunesse et les forces vives du pays pour la mise en œuvre du Service civique mixte obligatoire (SCMO). La survie de la Nation en dépend.

13. https://www.youtube.com/watch?v=0d9FxlLb_KM